

24 - Conseil Municipal - Délégations - Représentations - Modification

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les modifications suivantes :

I - Comité Technique Paritaire Ville et CCAS

Représentants de la collectivité :

- Mme Dominique SARRAZIN, Directrice Relations Usagers en remplacement de M. Bernard FALGA

- M. David MOUROT, Directeur Général Adjoint des Services Techniques en remplacement de M. Daniel PENGREC'H.

II - ADAPEI

L'ADAPEI Besançon était composée jusqu'alors de 5 secteurs d'activités regroupant les différentes structures de l'association : secteur travail protégé, secteur enfance, secteur hébergement, secteur accueil de vie et services milieu ordinaire.

Dans sa séance du 25 septembre 2008, le Conseil Municipal avait désigné un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Ville de Besançon pour chacun des secteurs concernés.

Suite à un regroupement récent des secteurs d'activités de l'ADAPEI (les services milieu ordinaire ont été supprimés), la représentation de la Ville de Besançon dans ces secteurs reste inchangée sauf pour le secteur accueil de vie :

Secteur Enfance :

Marie-Noëlle SCHOELLER, titulaire

Jean-Jacques DEMONET, suppléant

Secteur Travail et Insertion Professionnelle :

Jean-Jacques DEMONET, titulaire

Annie MENETRIER, suppléante

Secteur Accompagnement et Habitat :

Nozhat MOUNTASSIR, titulaire

Danièle POISSENOT, suppléante

Secteur Accueil de Vie :

Il est proposé de désigner Solange JOLY en tant que titulaire en remplacement de Hayatte AKODAD qui devient suppléante à la place de Mme JOLY.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prononcer sur ces modifications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.